

Approuve-t-il l'opinion émise en fin de semaine par la majorité des députés libéraux, membres du comité chargé d'enquêter sur les activités de la Compagnie des jeunes Canadiens, qui se sont prononcés contre la tenue d'une enquête judiciaire avant la publication officielle du rapport du comité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne suis pas au courant de cette discussion, monsieur l'Orateur.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ENTRÉE DE LA GRANDE-BRETAGNE DANS LA CEE ET LA SAUVEGARDE DES INTÉRÊTS CANADIENS

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, je pose la question au premier ministre. Comme des négociations se poursuivent en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun européen, que fait le gouvernement canadien pour sauvegarder les intérêts commerciaux des simples Canadiens, surtout à propos des produits agricoles, secteur qui se ressentirait de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE?

M. l'Orateur: Même si la question est assez vaste, le premier ministre voudra peut-être répondre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, vous n'avez pas à tenir compte du fait que le ministère répondra aux questions demain, mais j'aimerais le faire.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

LA LETTRE DE M. SAULNIER AU PREMIER MINISTRE—LES MESURES PRISES PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ET LE SOLICITEUR GÉNÉRAL

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Maintenant que la lettre de M. Saulnier et la réponse du premier ministre ont été déposées, dira-t-il franchement à la Chambre ce qu'il a fait lorsque la question a été portée à son attention à une date qui se situe entre le 17 mars et le 1^{er} avril? S'est-il mis en rapport avec la Gendarmerie royale du Canada ou avec un représentant quelconque de la police? Bref, quelles mesures a-t-il prises en vue de mettre fin à ce que signalait la lettre de M. Saulnier?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu l'occasion d'expliquer très longuement au comité qui fait enquête sur cette question que les...

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Nous sommes à la Chambre des communes et non au comité. Vous devez répondre à la Chambre.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Oui, c'est ce que je me disposais à faire, mais il est venu des bruits...

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Ne le prenez pas tout le temps de si haut avec nous.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: ...et je le répète à la Chambre, j'ai fait ce que le ministre pouvait faire, en vertu des pouvoirs extrêmement limités qui leur sont conférés par la loi. J'ai rencontré le directeur exécutif de la Compagnie des jeunes Canadiens. Je lui ai fait part des inquiétudes qui m'étaient exprimées, comme je l'ai fait d'ailleurs chaque fois que des inquiétudes m'ont été exprimées, de quelque source que ce soit. J'ai également communiqué avec le solliciteur général, de temps à autre, en vue de déterminer s'il possédait des renseignements susceptibles de confirmer ou d'infirmer les plaintes qui étaient portées à ma connaissance.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, après cette lettre de M. Saulnier, quand le ministre a-t-il convoqué le directeur de la Compagnie des jeunes Canadiens et communiqué avec le solliciteur général?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur l'Orateur, je ne tiens pas mon journal personnel. Je ne peux donc pas citer une date très exacte. Je dois répondre: Quelques jours plus tard. (Applaudissements)

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Est-ce parce qu'il n'a pas tenu de journal intime qu'il a laissé soulever cette question à la Chambre l'autre jour et qu'il est resté silencieux alors qu'il savait que cette lettre existait?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Plus tard]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général